

Saint Pantaléon de Larche, le 3 août 2018



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE RECEPTION DES TRAVAUX DE REVETEMENT 2018



Le Maire Alain Lapacherie réceptionne les travaux de voirie en compagnie de Martine Jugie Adjointe en charge du Patrimoine de Stéphane Carpentier Directeur des Services Techniques et de M. Jérôme Pignot Chef de l'entreprise Pignot TP .

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche vient d'achever son programme de revêtements routiers. L'année 2018 est une année charnière en la matière. En effet, la collectivité a renouvelé son accord cadre à bon de commande, qui va courir pour une nouvelle période de 3 ans. C'est l'entreprise Pignot TP qui a été retenue, après la passation d'un marché où l'attributaire va désormais, devoir garantir dans le temps ses travaux.

Profitant d'une météo particulièrement favorable, le programme de revêtements routiers aura été bouclé avant le 1^{er} août. Il concerne la VC 8 à la Roche Haute, la VC 27 aux Vestijoux, la VC 21 à Gumond et la VC 15 à Laumeuil (rue du Moulin). L'ensemble de ces opérations représente un investissement pour la commune de près de 84 000€ (subventionné par le conseil départemental). Autre nouveauté pour 2018, les élus ont choisi cette année d'effectuer de façon systématique un reprofilage des chaussées en grave émulsion. De la même façon, des dérasements ont été effectués pour reprendre tous les accotements et revoir l'écoulement des eaux pluviales sur ces routes. C'est un gage de sécurité supplémentaire pour les automobilistes et un moyen d'assurer une bonne conservation des chaussées. Pour la rue du Moulin, l'effort a porté sur la réfection des bordures faisant suite aux remarques des riverains lors de la dernière réunion de quartier. La réfection complète des trottoirs sera intégrée dans un programme spécifique le moment venu. Leur état permet ce décalage par rapport à d'autres secteurs.

En parallèle, la commune vient de diligenter deux opérations exceptionnelles. Un affaissement a été réparé sur la VC 37 aux Madeleines et la route des Chanets a fait l'objet d'une restructuration totale. Ce secteur s'est urbanisé mais la voie communale ne dispose pas de fondations suffisantes pour supporter le trafic actuel. La structure de chaussée a donc été entièrement renforcée, l'emprise élargie, enfin un revêtement tri couche a été posé.

Ces travaux ont été réceptionnés par les élus et l'entreprise. Au mois d'octobre, c'est le programme trottoirs qui s'engagera. Après Bernou, le bourg, le secteur du Roc Lestrade sera concerné.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr